

## Cazaubon : Ils disent « non » au départ de la trésorerie



Cazaubon : Ils disent « non » au départ de la trésorerie

Le projet de fermeture de la perception de Cazaubon est programmé pour le 1er janvier 2018, mais les élus s'y opposent.

Mercredi matin, pour exprimer leur désaccord sur ce projet de fermeture, les maires et conseillers municipaux des communes qui dépendent de la Trésorerie de Cazaubon, ont manifesté devant le bâtiment. Marie-Ange Passarieu, vice-présidente de la Communauté de communes du Grand Armagnac et Isabelle Tintané Conseillère départementale, étaient présentes, apportant ainsi leur soutien à cette initiative des élus locaux.

Jean-Michel Augré, maire de Cazaubon, a lu la lettre qu'il enverra au président Emmanuel Macron. Tous les élus ont cosigné la lettre.

Dans ce courrier, le maire a précisé tout d'abord les conditions particulières de sa commune, puis des villages voisins, ainsi que la nécessité de maintenir la Trésorerie à Cazaubon, aussi bien dans l'intérêt des usagers privés que des collectivités locales.

" Cazaubon-Barbotan les Thermes est une petite ville du Gers, petite aux yeux des administrations qui semblent ignorer qui nous sommes et ce que nous représentons au sein d'un territoire rural, celui du Grand Armagnac, en annonçant la fermeture prochaine de notre Trésorerie..."

Le poids de Cazaubon

" Station verte de vacances, notre commune abrite la 3e station thermale de la grande région Occitanie dont elle est la porte d'entrée depuis la Nouvelle Aquitaine. Elle génère 800 emplois directs et indirects, 400 000 nuitées, plus de 50% de la taxe de séjour perçue par le département et couvre plus de 40% du parc d'hébergement du Gers.

Nous disposons d'une base de loisirs en pleine évolution avec un lac de 80 ha qui accueille depuis de nombreuses années les Championnats de France d'aviron bateaux courts, voire la préparation aux jeux olympiques, ainsi que plusieurs championnats de France de pêche.

Notre commune est le siège administratif des 25 communes du Grand Armagnac, celui de l'Office de tourisme et du thermalisme du même territoire, couvre la trésorerie du SETA d'Estang pour les compétences eau et assainissement de 17 communes et assure l'administration de 17 régies représentant des versements annuels aux bureaux de la Trésorerie de 400 K€..."

Les efforts de la commune et la solidarité des élus

Le maire poursuit en rappelant que la municipalité s'est engagée dans un programme de mise aux normes accessibilité de tous les bâtiments publics communaux en précisant que la municipalité, au besoin, est disposée à proposer d'autres locaux avec des espaces appropriés liés à l'évolution des compétences et des missions de la Trésorerie avec bien sûr des parking adaptés.

Jean-Michel Augré signale au Président que la commune a initié un débat pour créer des communes nouvelles et pour les 14 collectivités concernées :

" Il est capital d'avoir localement une structure d'aide aux élus en termes d'analyse, de conseils, d'expertise, de certification dans le cadre de l'élaboration des budgets comme des futures mutualisations, ceci dans le respect d'une gestion rigoureuse des fonds publics..."

Après avoir rappelé que ces arguments ont été présentés au directeur des Finances publiques du Gers, lors d'un entretien dans ses locaux à Auch suivi d'un courrier en date du 29 novembre 2016, le maire précise :

" Il semble que nous n'ayons pas été entendus malgré les soutiens et interventions de Philippe Martin, président du Conseil départemental du Gers et du sénateur-maire Franck Montaugé, et que la fermeture de notre Trésorerie soit programmée pour le 1 janvier 2018. »

L'intérêt du développement du territoire

Jean-Michel Augré rappelle au Président Emmanuel Macron la lettre que ce dernier a adressée aux maires le 14 avril, et où le Président met l'accent sur le chantier prioritaire qui est le désenclavement et le développement des territoires ruraux en permettant l'accès aux services publics à l'ensemble du territoire :

" Or, cette fermeture ne va pas dans le sens d'un aménagement du territoire et du maintien d'une vie en milieu rural : c'est oublier nos administrés qui ne peuvent se déplacer et ne disposent pas d'Internet, dans un secteur où la couverture numérique n'est pas totalement assurée, c'est condamner toute démarche de développement économique quelle que soit la dynamique impulsée par les élus locaux. "

La lettre se conclut en sollicitant l'intervention du Président auprès de la Direction départementale des finances publiques afin qu'elle revoie sa position et que la Trésorerie soit maintenue à Cazaubon.

Les maires qui ont cosigné ce courrier sont les suivants : Jean-Michel Augré de Cazaubon, Jean-Claude Duffau d'Ayzieu, Claude Vettor de Campagne d'Armagnac, Christian Dupouy de Castex d'Armagnac, France Ducos d'Estang, Christian David de Lannemaignan, Henri Diederich de Larée, Bernard Pandelé de Lias d'Armagnac, Guy Remazeilles de Marguestau, Gérard Lufade de Mauléon d'Armagnac, Michel Dayman de Maupas, Josette Fitte de Monclar d'Armagnac, Marie-Claude Mauras de Panjas et Gabrielle Clavé de Réans.